lu à la seance publique de l'academie Royale de chirurgie de jeudi 22 avril 1773.

No. 15

# Eloge de M. Benomont



Pierre Benomont naquit au bourg de Machau diocèse de Reims, le 4e mars 1679. son pere chirurgien de ce lieu, le destina des l'enfance à sa profession, et à quinze ans il avoit deja acquis ~~dans les fonctions propres~~ aux Eleves ~~[illegible]~~ avec cette ressource le jeune Benomont, fut ~~[illegible]~~ successivement admis comme un sujet utile, à ~~[illegible]~~ rethel, à ~~[illegible]~~ soul et à reims, chez les chirurgiens les plus employés dans l'exercice de l'art, parens ou amis de son pere.

+ par l'usage
+ l'espece d'habileté propre

L'Emulation le portoit à chercher aussi de nouvelles occasions d'accroitre ses connoissances, ~~mais il [illegible] bientot le vuide que laissent~~ celles que donne la ~~qui ne sont que le produit d'une simple~~ routine et d'une pratique de pure imitation, les livres que le desir d'une instruction plus etendue lui avoit fait tomber entre les mains, lui paroissoient inintelligibles, faute de principes, et essentiellement par son defaut de scavoir en anatomie: il vint à paris en 1698, agé de 19 à 20 ans, dans le dessein d'y profiter des leçons qu'on ne

^ sont très bornées: il le sentit, et

pouvoit recevoir alors que dans la capitale. ~~les~~ plusieurs provinces ~~étoient privées de l'avantage~~ d'avoir des écoles d'anatomie et de chirurgie dont elles jouissent maintenant par le zele et les soins de M. de la Martiniere, ces établissemens, qui ont l'humanité pour objet seront des monumens durables de la bienfaisance du Roi et de son amour pour ses peuples, ~~et~~ ils rendront son regne plus recommandable à la posterité que celui de François I, ~~que~~ si fort illustré par la protection ~~accordée par~~ que ce grand prince accordoit aux sciences et à ceux qui les cultivoient.

il y a soixante et quinze ans qu'à paris même l'enseignement n'étoit en aucun genre, aussi perfectionné qu'il l'est aujourd'huy: les instructions anatomiques et chirurgicales etoient fort sommaires et peu proportionnées à l'importance et à l'étendüe de l'art. L'école du jardin Royal avoit seule une réputation brillante sous les celebres Duverney et Arnaud, qui furent à proprement parler les premiers maitres de M. Beaumont. il se rappelloit dans l'age le plus avancé, avec une tendresse édifiante, les documens qu'il en avoit reçus: leur nom excitoit en luy un sentiment de respect et de reconnoissance aussi vif, que s'il avoit recueilli seul le fruit de leurs leçons, et qu'ils n'eussent eu que lui en vüe dans les instructions publiques dont ils etoient chargés. on peut et l'on doit même retracer ces vertus morales trop peu communes aujourd'huy où les jeunes gens croyent se donner du relief,

en parlant mal des professeurs les plus accrédités. il ne faut pas leur dissimuler que celui qui commence par décrier les maitres de ~~s~~ l'art, probablement ne le deviendra jamais.

les secours que M. Benomont tiroit de ses parens suffisoient à peine pour un entretien honnête, et ne luy donnoient pas le moyen de suivre des cours particuliers. ce fut peut être un bonheur pour luy. des exercices privés l'auroient detourné de son assiduité et de son application aux leçons de maitres plus instruits, et consommés dans l'art d'enseigner. il faisoit chaque jour un résumé de ce qu'il leur avoit entendu dire; ~~et~~ ces extraits repetés chaque année, et comparés les uns aux autres sur chaque objet, devenoient le sujet des méditations du disciple, et pouvoient luy donner la mesure progressive de son avancement.

En 1703 ~~M.~~ Lardy, celebre chirurgien de paris, succeda dans la place de chirurgien en chef de l'hopital de la charité, à M. Mareschal, élevé par son merite à la place de premier chirurgien du Roy. M. Benomont que sa bonne conduite et le desir de s'instruire avoient fait connoitre avantageusement, ~~fut adopté par M. Lardy~~, et ~~il~~ devint ~~son~~ l'élève de confiance de ce ~~nouveau~~ praticien qui ~~il fut~~ employé à l'hopital et dans la ville au pansement de ceux à qui ~~[illegible]~~

il avoit fait les opérations les plus importantes; par sa [le disciple] vigilance et ses lumieres ~~il~~ eut part à leur ~~à ces~~ succès. il profita des circonstances pour se perfectionner dans l'étude de l'anatomie: pendant les trois ou quatre années qu'il travailla sous les auspices ~~en chef~~, ~~à la grande satisfaction~~ de ce maître renommé, il ne mourut à l'hopital de la charité aucune personne attaquée de maladie digne d'attention, ~~sans~~ que le cadavre n'en ait été ~~ne fut~~ ouvert par m. Benomont

après avoir réuni la théorie à la pratique par une application assez suivie, il fallut enfin songer à un établissement. il exerça pendant quelque temps à l'abry d'un privilege, moyen bien dangereux pour le public, mais autorisé alors par la loy, et qui n'auroit jamais eu d'inconvenient, même en ne le restreignant pas dans les justes bornes, s'il n'eût jamais toleré ~~autorisé~~ que des sujets tels que m. Benomont. cette existence précaire ne pouvoit flatter son ambition: elle fut satisfaite lorsqu'il entra dans la compagnie en 1711, quoyque ce ne fut encore qu'à la faveur d'une charge de chirurgien de madame la duchesse de Berry.

quelques cures heureuses dont ~~que~~ le hazard lui avoit ~~procuré~~ l'ocasion ~~de faire~~, le mirent bientot en reputation. formé par l'expérience sous d'habiles maitres, il s'est fait un merite de les prendre pour modeles, et n'a pas cherché à se faire valoir

par de vaines spéculations, dont le faux brillant fait perdre de vüe les routes tracées par les grands hommes qui ont honoré notre art, et par lequel ils sont devenus illustres. M. Bonomont a été du nombre des academiciens nommés par le Roi le 8 Xbre 1731, à la premiere séance de cette compagnie; et il en a toujours rempli les fonctions avec autant d'assiduité que de zele. il n'a jamais manqué de faire part à l'academie des faits interessans que sa pratique luy a fournis. Les reflexions sur les matieres confiées à son examen montroient son zele et sa sagacité; les rapports qu'il faisoit à la compagnie etoient travaillés avec autant de soin que d'intelligence. c'est un moyen d'etre utile lors même qu'on n'ajoute rien à la masse des connoissances acquises, il sert au moins à en conserver le depot sans aucune altération; ce qui est d'un prix inestimable, pour empêcher l'art de rétrograder. L'histoire des opinions fait connoitre un flux et un reflux alternatifs de la verité à l'erreur, et de l'erreur à la verité: le retour de ces vicissitudes sera dorenavant moins à craindre, puisqu'il y a un corps dépositaire de la saine doctrine, et qui méprise, comme il le doit, les vaines clameurs de ceux qu'un interet particulier empeche de souscrire à ses jugements.

M. Bonomont attentif à saisir toutes les

occasions de contribuer aux travaux de l'academie
presenta à la séance du 18 mars 1732, ~~l~~ deux
yeux ~~qu'il avoit~~ enlevés du cadavre d'un homme
opéré deux ans auparavant pour la cataracte,
suivant la methode usitée alors; elle consistoit
comme on le sait, à deplacer le cristallin, avec
une aiguille convenable, et à le loger au dessous
de la partie anterieure du corps vitré. l'operation
avoit eu d'abord tout le succès qu'on lui étoit promis;
celui qui l'avoit soufferte avoit ensuite perdu la
faculté de voir; et le defaut de transparence du
corps qui se montroit derriere la prunelle, faisoit
croire que les cataractes etoient remontées. telle
étoit, à cet égard, l'opinion des plus grands maitres ~~sur cet~~
~~égard~~. La dissection de ces yeux qui fut faite au
chateau des tuilleries, dans l'appartement de M.
de la peyronie, en sa presence et en celle des
commissaires que l'academie avoit nommés pour
l'examen de ce cas; ~~fit voir~~ on vit les cristallins ternes
desséchés, et racornis ~~et jaunes~~, bien placés au fond
de chaque ~~l'~~oeil: c'etoient leurs capsules qui etoient devenues
opaques, et qui formoient de vrayes cataractes
membraneuses secondaires ~~[illegible]~~. on ne donna pas alors
à cette découverte toute l'attention qu'elle
meritoit, et on negligea les consequences qu'on a
tirées, depuis, de semblables faits, par le progrès
de la theorie et la perfection de la pratique.

ce sujet etoit absolument neuf, et ~~la continue~~ malgré les travaux des maitres de l'art et les querelles qui se sont elevés sur cette matiere entre eux en. Heister et woolhouse, elle n'etoit pas parvenue à la maturité necessaire pour en obtenir les lumieres qu'a procurées ~~la decouverte~~ l'invention plus recente de l'operation de la cataracte par l'extraction du cristallin. cette ingenieuse et utile decouverte due à m. daviel est consignée dans le second tome des memoires de l'academie; elle a été perfectionnée, et le progrès de l'art sur ce point interessant sera l'objet d'une dissertation dans la suite de nos memoires.

L'occasion fit connoitre à la compagnie le cas particulier tiré ~~dans~~ des transactions philosophiques de Londres ~~ou il~~ ~~est~~; sur l'arrachement du ~~on voit un homme dont le~~ bras et de l'epaule d'un homme ~~qui a été arraché~~ dont la main entortillée d'une corde avoit été prise par les dents de la roue d'un moulin; feu m. ingerran qui exercoit particulierement la pratique des accouchements rappella un fait tout a fait semblable qu'on lit dans le traité des accouchements de la motte, et m. Benomont donna à cette occasion l'histoire d'un enfant de neuf à dix ans qui eut ~~dont~~ la jambe embarrassée entre les rayons d'une roüe de carosse dont les chevaux alloient fort vite; ~~et~~ la jambe fut arrachée et separée de la cuisse dans l'articulation du genou; et le blessé a gueri sans aucun accident. cette observation est inserée dans le second tome des memoires de l'academie.



+ Nous ne parlerons pas ~~ici~~ d'un memoire sur une operation de hernie lu à la séance du 11 ~~le reflux des matieres purulentes~~ mars 1732, ni d'une ~~autre memoire~~ observation sur la luxation de la cuisse, occasionnée par un abcès avec pourriture des ligamens, et dont la piece anatomico pathologique a été presentée à la séance du 8 juin 1733. M. Beaumont ~~il~~ a donné en differens temps la relation de plusieurs ouvertures de cadavres, et un grand memoire sur le reflux des matieres purulentes. Ces productions dont l'academie n'a point fait usage, ~~en fait~~ ou n'ont rien presenté qui pût ajouter sensiblement à nos lumieres, ou elles ~~[illegible]~~ exigeoient des observations plus multipliées et des recherches plus approfondies dont l'auteur n'a pas eu le loisir de s'occuper.

Il aimoit la chirurgie avec passion, et sentoit un plaisir inexprimable à entendre parler des avantages que les nouveaux reglemens devoient procurer à ceux qui dans la suite se devoueroient ~~s'attacheroient~~ à l'étude de cet art. Il regrettoit d'être venu dans un temps moins prospere où le zele qui l'avoit animé ne pouvoit ~~permettoit~~ pas ~~de recueillir les fruits~~ obtenir le ~~prix~~ degrés qu'une application aussi constante que la sienne donneroit aujourd'hui.

Doué d'une figure noble et d'une taille très avantageuse, M. Beaumont joignoit à ces dehors favorables une extrême politesse et les manieres les plus prévenantes; ce qui a peut être autant contribué que ses talens à lui meriter la confiance de personnes d'un très haut rang. Il etoit generalement estimé de ceux dont il etoit connu. Célibataire, ~~il~~

n'etoit pas détourné par les soins domestiques, des bienséances qui deviennent des devoirs dans la société, après avoir rempli ceux de son état, il passoit son temps dans les ~~bonnes~~ maisons distinguées où il étoit reçu habituellement sous les auspices de l'amitié la plus flatteuse et la plus honorable.

Ce genre de vie a beaucoup servi à l'augmentation de sa fortune: il a vecu longtemps et a fait peu de dépenses. ses inclinations bienfaisantes dont sa famille a constamment éprouvé les effets n'ont été ~~manifestées pour le~~ connues du public que par ses dispositions testamentaires. outre le legs universel que deux nieces doivent recueillir, il a legué à la paroisse de machau, lieu de sa naissance, une somme suffisante pour marier quatre filles, et six mille livres de fonds pour l'entretien d'une maitresse d'école de filles. il avoit sans doute connu les inconveniens qu'il y a de réunir même dans le bas âge les enfans de sexe différent. ~~il donne~~ six mille livres furent leguées aux pauvres de la paroisse de st roch de paris, et cinq mille livres en faveur de la nouvelle fondation des enfans de choeur de cette église. Douze mille livres sont destinées à fonder un lit à l'hopital des incurables, lequel sera occupé sur ~~à~~ la nomination de ses heritiers et des marguilliers de st roch. ~~il fit [illegible]~~ plusieurs personnes agées de sa connoissance ont été l'objet de ~~[illegible]~~ ~~il a fait~~ differens legs et il a ~~[illegible]~~ assigné indefiniment la somme de cent pistoles aux parens eloignés qui

x la somme de trente mille livres forme ~~pour~~ un legs particulier destiné ~~[illegible]~~ à l'éducation d'un ~~de son~~ petit neveu, fils de m. de mai, secrétaire du Roi, époux d'une de ses nièces.

pourriez le faire connoître; ~~et il legua par [illegible]~~ x

un si bon usage du fruit de ses travaux et de ses épargnes doit faire pardonner la passion qu'il a eue d'amasser du bien. c'étoit sa manière de jouir. s'il eut dépensé ses revenus à mesure qu'ils augmentoient ~~[illegible]~~ +, il se seroit fait, peut être, plus d'honneur aux yeux de ses contemporains; mais cet honneur n'auroit été effectivement que dans l'opinion des autres, et personne n'est heureux que par la sienne. la tempérance la modération et la modestie sont des vertus qui se plaisent à avoir l'économie pour compagne. on voit par l'exemple de m. Benoumont qu'elles n'excluent pas la générosité et la bienfaisance que ne connoissent guères les hommes sensuels et superbes dont les besoins augmentent presque toujours avec les nouveaux moyens qu'ils ont de les satisfaire.

M. Benoumont a été marguillier de l'église paroissiale de St. Roch, l'une des plus considérables de cette capitale. cette place est honorable aux yeux des concitoyens; et c'est une marque de considération et de confiance, que d'être appellé par le voeu des notables d'une paroisse, à l'administration de ses affaires temporelles et à la gestion de ses revenus. Dionis, dont le nom est illustre dans les fastes de la chirurgie, a eu la même distinction au commencement de ce siècle et sa manière en qualité de marguillier de St. Roch sera conservé, par tradition, à la postérité dans un des plus beaux

monumens de notre litterature : il est permis je pense de qualifier ainsi le recueil des oeuvres du grand Rousseau. tout le monde a sçu que c'est sur ~~[illegible]~~ St Doris et sur le curé qui existoit alors, qu'a été faite l'épigramme plaisante ~~et~~ ingénieuse qui commence par ce vers....

Certain curé, grand enterreur de morts.

M. Bevomont a vu renaître les mêmes circonstances, c'est à dire un grand procès sur les pretentions respectives du curé et des marguilliers en matiere d'interet. mais les querelles de corps troublent rarement la ~~quiétude~~ tranquillité des ames douces et honnetes ; elles ne se passionnent pas ~~[illegible]~~ pour ce qui ne les touche ~~pas~~ point immédiatement. M. Bevomont aimoit son pasteur, quoiqu'il fut du parti opposé ; il désapprouvoit fort que des reclamations contradictoires sur les droits en litige, engendrassent des haines personnelles. il pensoit de même sur les disputes litteraires dictées par la jalousie, soutenues par de fausses prétentions nées de l'alliance de l'orgueil et de la médiocrité, et qui dégénèrent en injures et en invectives. il les croyoit aussi deshonorantes pour ceux qui les suscitent que contraires ~~à l'honneur~~ aux progrès des arts et aux bienséances que prescrivent les devoirs de la vie civile. M. ~~Bevomont que~~ son grand age et la foiblesse des facultés intellectuelles



dispensoient depuis quelques années de toute espece ~~de~~
d'obligation, a cessé de vivre, etant doyen de
la compagnie, le 27 ~~de~~ juin 1772. ~~agé~~ dans
sa quatre vingt quatorsieme année.